

**BON DE COMMANDE POUR UN DIAGNOSTIC DE BRANCHEMENT
AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Bon de commande **à renvoyer**, **impérativement avant la visite de l'agent de Bièvre Isère Communauté à :**

Bièvre Isère Communauté
Grenoble Air Parc – 1 avenue Roland Garros 38590 SAINT-ETIENNE DE SAINT-GEOIRS
Renseignements au 04.74.20.86.75
secretariat.assainissement@bievre-isere.com

Je soussigné(e).....fais appel à Bièvre Isère Communauté pour effectuer le contrôle de mon branchement au réseau d'assainissement collectif (partie privative du branchement).

Je m'engage à payer le montant de cette prestation à savoir 152.00 € HT soit 182.40 € TTC (tarif fixé par délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Bièvre Isère Communauté en date du 15 décembre 2025) à la suite de la visite effectuée par l'agent de Bièvre Isère Communauté, sur la base d'une **facture** qui sera établie ultérieurement par le service assainissement de Bièvre Isère Communauté et transmise via la Trésorerie de Saint-Marcellin.

J'accepte que le délai moyen entre la prise de rendez-vous et la réception du rapport de conformité soit de **15 jours**.

L'installation à diagnostiquer est située :


Adresse :

Commune :Code postal :

Téléphone : Fixe.....Portable :

Adresse e-mail :

Type de bien : Maison Immeuble Appartement Nombre : Local commercial ou industriel, bureaux Autres

 Afin de vérifier toutes les installations le technicien devra avoir **accès à l'eau**. Si l'eau est coupée dans le bâtiment merci de le préciser : **oui**, l'eau est coupée. **non**, l'eau n'est pas coupée.

Je vous laisse le soin de m'envoyer la facture à l'adresse suivante :

Adresse :

Commune :Code postal :

Fait à.....Le.....

Signature :

(précédée de la mention « lu et approuvé »)

Les informations recueillies par le biais de ce bon de commande sont enregistrées et nous permettent de prendre en compte votre demande de diagnostic de branchement au réseau d'assainissement collectif. La base légale du traitement est l'exécution du contrat.

Les données sont conservées 10 ans après la fin du contrat conformément à nos obligations comptables sur un support papier et informatique et sont transmis seulement aux services concernés au sein de Bièvre Isère Communauté.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation au traitement, d'effacement, de portabilité, de déréférencement et d'un droit à la mort numérique. Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données et sur vos droits issus de la Loi Informatique et Libertés ainsi que du RGPD, veuillez consulter notre politique de protection des données ou contacter notre Délégué à la Protection des Données (DPO/DPD) à l'adresse suivante : rgpd@bievre-isere.com.